

sommaire



RÉTROSPECTIVE HIVERNALE

- · Cérémonie des vœux
- · Retour d'Axel
- · Formation aux gestes qui sauvent
- · Soirée "Saint-Mammès, le saviezvous ?"
- · Fête du Printemps
- · Chasse aux œufs
- · l^{ère} pierre du futur centre de santé
- · Goûter des Aînés
- Avancement de la construction du restaurant scolaire

06-07

DOSSIER SPÉCIAL : BUDGET 2024



VIF LOCALE

- · Les parkings à Saint-Mammès
- · Disparition d'une figure locale
- · Céline SIINO, responsable du CCAS et du SAD
- Registre des personnes vulnérables
- · Noces de diamant!

10-11

ENFANCE, PÉRISCOLAIRE

- Minouchka
- · Communiqué du CMJ
- · Tarification sociale à 1€ le repas
- · Spectacle de marionnettes



URBANISME & TRAVAUX

- Comment obtenir un arrêté de voirie ?
- Création d'une liaison électrique entre Champagne et Saint-Mammès

14 CULTURE

· Eléna Kowal, poétesse à 17 ans

15

SERVICES & NOUVELLES ENTREPRISES

16 agenda & état civil



#94 janvier à avril 2024

Directeur de la publication : Joël SURIER

Conception et rédaction : Service Communication / Mairie de Saint-Mammès

Impression : Hélio Service

Tirage: 1700 exemplaires, encres végétales, papier PEFC (issu de forêts gérées durablement).

Crédits photos: Mairie de Saint-Mammès, Google Maps (p.8), Sebleouf/Wikimedia (p.13), RTE (p.13), Freepik. Site internet :

www.saint-mammes.com

Page Facebook officielle:

www.facebook.com/mairiesaintmammes

Pour nous contacter:

Courriel: accueil@saint-mammes.com

Téléphone: 01.64.23.39.41

édito

Chères Mammésiennes, Chers Mammésiens,

Comme dans toutes les communes de France ce premier trimestre 2024 a été consacré à l'étude, l'élaboration et l'écriture de notre budget communal.

Nous avons toujours été très rigoureux avec l'utilisation de l'argent public, et nous avons décidé cette année encore de poursuivre nos efforts de rationalisation des finances communales et de veiller à une gestion judicieuse des dépenses de fonctionnement. Vous trouverez à l'intérieur de notre magazine les axes majeurs de nos investissements pour 2024, ainsi que le détail de notre budget communal. Et bien sûr, vous pouvez à tout moment venir en mairie pour toute consultation, explication des chiffres et leur imputation.

En date du 12 avril dernier je vous ai écrit une lettre d'information à propos des comportements déplorables des élus des listes minoritaires lors du conseil municipal du 8 avril. Je n'y reviendrai pas dans cet édito.

Mes pensées vont tout droit aux Mammésiens qui ont apporté à mon équipe et moi-même des messages de soutien, de reconnaissance et de confiance lors de ces agitations. Qu'ils en soient remerciés!

En cet instant, j'adresse un chaleureux message de reconnaissance à la majorité municipale qui reste soudée dans les tempêtes et pour leur implication dans la vie quotidienne de Saint-Mammès. Chaque élu est un élu de proximité auprès de chaque administré.

Chaque jour nous faisons vivre la démocratie participative à l'écoute de chacun d'entre vous et nous allons multiplier les espaces de rencontres comme les Cafés du Maire et réunions de quartier.

Je salue le travail de nos agents municipaux qui sont mobilisés pour vous garantir un service public efficient et de qualité.

Je rappelle aussi que vous avez en mairie un cahier des doléances ouvert aux habitants et vous pouvez y porter vos souhaits ou revendications d'améliorations. Il est régulièrement consulté.



Enfin même s'ils ont du mal à arriver, les beaux jours pointent à l'horizon et notre conseillère déléguée aux manifestations municipales ainsi que les associations Mammésiennes vous proposent de nombreuses activités qui nous permettront de nous retrouver et partager ensemble de grands moments de convivialité. Vous retrouverez l'ensemble des activités estivales dans notre dépliant "Agenda des sorties" ci-joint.

Assurément Saint-Mammès bouge : nos services publics fonctionnent très bien, récemment la mise en place du "mini marché" du mercredi est fort appréciée, et les marchés musicaux vont reprendre prochainement. La vie associative reste riche et vivante grâce à l'engagement de l'ensemble des bénévoles. Pour rappel, vous pouvez toujours vous inscrire pour la réserve citoyenne et contribuer par votre aide à l'animation de notre village.

Je rencontre chaque jour des Mammésiens de tous les âges dont les idées, les initiatives, le savoir-faire, le sens de l'innovation, la gentillesse et l'humour sont pour moi des sources d'inspiration, de motivation et qui me rappellent quotidiennement le sens de mon engagement de Maire : être là avec vous, pour vous, afin d'améliorer encore notre belle commune.

Continuons ensemble pour un futur durable et soyez sûrs que l'équipe que vous avez élue est au travail, obstinément tournée vers demain dans un esprit constructif et serein.

Bien chaleureusement,

Joël Surier,

Maire de Saint-Mammès

Retour en images:

janvier à avril dans votre village





CÉRÉMONIE DES VŒUX

En ce début 2024, Joël Surier, Maire de Saint-Mammès. a présenté ses vœux aux Mammésiennes et Mammésiens, dans une MLC comble, au cours d'une soirée clôturée par un verre de l'amitié et une collation.

Il en a profité pour marquer des remerciements appuyés aux agents qui œuvrent quotidiennement au service de notre village : agents administratifs, agents d'entretien, périscolaire et cantine, agents techniques, policier municipal...

RETOUR D'AXEL

L'émission de TF1 Star Academy a sollicité la famille d'Axel et la Mairie pour célébrer son retour. A la demande de la production, un comité restreint a été convié : la famille, ses proches, et l'équipe ESMA dont il fait partie comme conseiller municipal ont pu partager un grand moment d'émotion avec lui. Les enfants présents ont pu faire des selfies avec notre star et lui offrir des dessins. Axel est actuellement en tournée dans toute la France et prend régulièrement contact avec le Maire pour s'informer sur notre village. Nous le félicitons de nouveau pour son parcours.







FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Organisé par la municipalité, en collaboration avec l'association CT2S, cet atelier était une première sensibilisation aux "gestes qui sauvent": position de sécurité, massage cardiaque, et tous les bons réflexes à avoir en cas d'urgence.



SAINT-MAMMÈS : LE SAVIEZ-VOUS ?

Camille Dabin, Maire honoraire de Saint-Mammès, accompagné de Claude-Clément Perrot, a proposé la première soirée consacrée à l'histoire de Saint-Mammès, ponctuée d'anecdotes amusantes sur les lieux, les coutumes et les personnages emblématiques de notre village.

janvier à avril

mercredi 20 mars





FÊTE DU PRINTEMPS

Sous l'impulsion du Conseil Municipal des Jeunes, des jeux et animations ont été proposés au sein de l'école Henri Geoffroy pour célébrer la Fête du Printemps.

Des gâteaux, confectionnés à l'ERPD par les enfants du CMJ et des internes, ont été proposés aux parents et visiteurs. Cette première fête organisée par le CMJ a rencontré un vif succès!

dimanche 31 mars

CHASSE AUX ŒUFS

De nombreuses familles ont profité d'une accalmie météo pour la traditionnelle chasse aux œufs du dimanche de Pâques. Les jeux proposés ont été très appréciés des petits et des grands.



samedi 27 avril

1^{ÈRE} PIERRE DU FUTUR CENTRE DE SANTÉ

L'association Centre de Santé Sud 77 a organisé une cérémonie à l'occasion de la pose de la première pierre. Ce projet, à l'initiative de Laurent Dabin, Franck Pezant et Roger Le Bloas verra le jour en 2025, et accueillera des médecins pluridisciplinaires.









GOÛTER DES AÎNÉS

Cet après-midi gourmand et dansant a été animé par Gérard Curci, artiste de la Bande à Basile, dans une ambiance survoltée! L'association Danse En Corps et ses jeunes danseuses y ont également proposé une prestation de French Cancan.

AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux vont bon train rue du Capitaine Ballot : les fondations et les premières dalles sont désormais coulées et les murs s'élèvent déjà ! Une cérémonie d'officialisation du chantier aura lieu le samedi 25 mai prochain.

Il est possible de consulter l'avancement des travaux depuis depuis l'extérieur de la Salle du Conseil, où des plans et des photos sont régulièrement mis à jour.





Le vote du budget est une étape importante de la vie de notre commune. Il permet, au-delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre de projets visant l'entretien mais aussi la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement.

L'année 2024 sera marquée par la construction du bâtiment de restauration scolaire qui a débuté en décembre 2023.

Nos finances assurent la gestion quotidienne de notre collectivité et la mise à disposition des services dont vous pouvez bénéficier tout au long de l'année (services municipaux, service postal, enfance & jeunesse, aide aux associations, festivités et animations, action sociale...).

Si le vote du budget est un acte fort, son suivi appelle à la plus grande vigilance. Soyez assurés de toute l'attention portée à la moindre dépense.



Marilyne PIAT

Adjointe aux Finances, Ressources humaines & emploi, Affaires scolaires, Education & jeunesse Le budget 2024 a été voté le 8 avril 2024 par le conseil municipal. Ce budget a été réalisé sur les bases du Débat d'Orientation Budgétaire que nous avons présenté le 19 mars dernier et qui actait notre volonté de ne pas augmenter les impôts pour 2024.

Malgré des charges encore très importantes, liées notamment au contexte économique, l'équipe municipale a réussi à contenir les dépenses de fonctionnement, à investir fortement sur l'avenir grâce aux économies réalisées depuis plusieurs années, et à un emprunt contracté au meilleur moment (1 million d'Euros emprunté au taux d'intérêts de 0,75%).

Un investissement majeur et le maintien de services publics de qualité

C'est l'avenir de nos enfants qui se prépare avec le bâtiment de la restauration scolaire, mais c'est aussi le quotidien que nous continuons de préserver avec de "petits investissements" : mobilier pour les écoles, éclairage public, outillage, équipement économe en énergie, matériel de voirie, décorations de Noël, extincteurs, matériel pour le fonctionnement des services...

Tout cela se réalise grâce aux efforts de tous : des Mammésiennes et Mammésiens en premier lieu, qui contribuent par l'impôt à ces services publics de qualité, mais aussi grâce à la prévoyance et au sérieux des élus de notre équipe.

La bonne gestion financière, la

vision d'avenir, la gestion prévisionnelle, la maîtrise de la dette, sont les maîtres mots de notre action municipale.

La dette de notre village représente 500€ par habitant, alors que la moyenne des villes de même taille s'établit à 750€ par habitant.

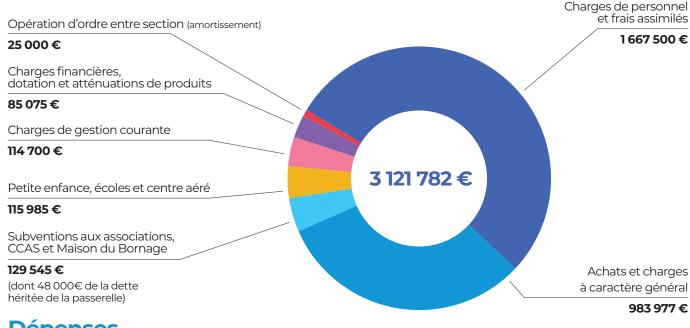
Et surtout, grâce à notre gestion rigoureuse, nous pouvons rembourser l'ensemble de notre dette en seulement 5 ans.

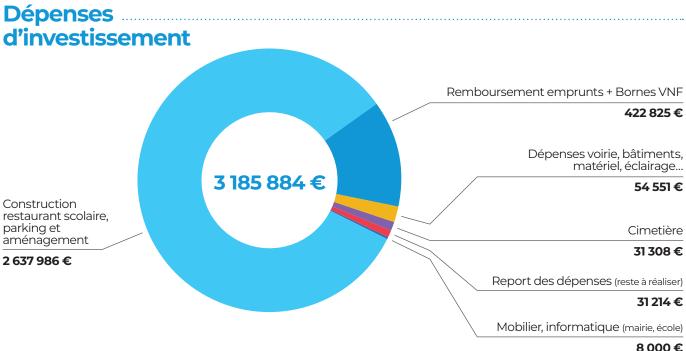
Mise en place d'une tarification adaptée pour les services périscolaires

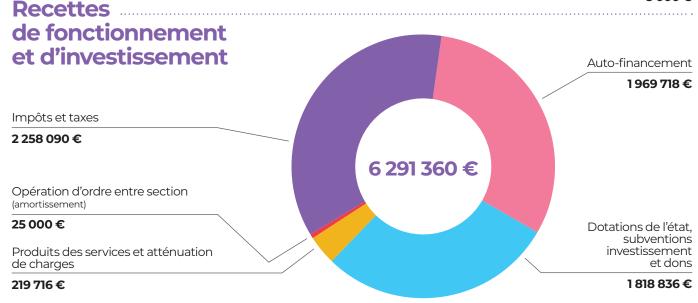
L'équipe municipale a souhaité, afin de garantir à tous l'accès au restaurant et la mixité sociale, proposer la mise en place d'une tarification modulée en fonction des ressources des familles.

Un travail a pu être effectué avec la commission, pour l'établissement d'un tarif aux activités périscolaires par tranche de revenu et en fonction du nombre de personnes dans le foyer (voir l'article "Tarification sociale à 1€ par repas, page 11). Le quotient familial apparaît être l'outil adéquat car il permet la prise en compte des revenus des familles et du nombre d'enfants à charge. Le montant des prestations payées par les familles dépendra donc de leurs revenus et du nombre de parts dans le foyer. ■

Dépenses de fonctionnement







Les parkings à Saint-Mammès



Parfois méconnues, les zones de stationnement gratuit sont nombreuses à Saint-Mammès.

Que ce soit pour les habitants, lors de manifestations, ou même lors du marché dominical, il est bon de connaître la localisation des différents parkings afin de ne pas encombrer la voirie





Disparition d'une figure locale

Ancien patron du bistrot "Le Maeva", Jymm Michaux était un commerçant emblématique de Saint-Mammès, qui nous a quittés le 18 février dernier à l'âge de 83 ans. A la tête de son établissement depuis décembre 1986, il était bien connu des bateliers. Homme au grand cœur, toujours prêt à rendre service, il était surnommé "Columbo" par ses amis.

stationnement gratuit qui ont été recensées dernièrement.

Accompagnement et aides sociales avec le CCAS et le SAD

Céline SIINO, Responsable du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du Service À Domicile (SAD), revient sur les différentes missions et prestations proposées par ces services.

Le CCAS accueille, accompagne et oriente les personnes seules ou les familles, pour de nombreuses démarches : demande de prise en charge d'une carte de transport, constitution d'un dossier d'aide au logement, alimentaire ou financière, dossier MDPH, allocation personnalisée d'autonomie (APA)...

Le CCAS intervient également pour

les personnes en situation de handicap et les Aînés. Le SAD permet de mettre à disposition des aides à domicile, de manière ponctuelle ou durable, pour le ménage, la toilette ou la promenade.

En lien avec les associations, le CCAS organise toute l'année des activités, des événements et des ateliers de prévention et d'information.

"Précédemment au conseil d'administration du CCAS, et désormais responsable de ce service depuis décembre 2023, je suis ravie de cette nouvelle responsabilité,



où je pourrai suivre les demandes de façon individualisée et apporter des solutions adaptées aux Mammésiennes et Mammésiens."

Accueil du CCAS du lundi au vendredi : 10h à 12h, puis de 15h à 17h (à la Mairie).

Prise de rendez-vous au 01.64.23.56.64

Registre des personnes vulnérables

Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou à celle d'un tiers, figurer sur le registre des personnes vulnérables.

Ce registre, géré de façon strictement confidentielle par le CCAS de Saint-



Mammès, permet ainsi de contacter les personnes qui y sont inscrites en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence décidé par la préfecture. Par exemple lors d'un risque climatique (canicule, grand froid, inondation...) ou tout autre motif (pandémie...).

Personnes concernées en priorité par ce registre :

- · Les personnes âgées de plus de 65 ans.
- · Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes adultes reconnues en situation de handicap,

Pour procéder à une inscription, contactez le CCAS au 01.64.23.56.64



Noces de diamant!

Monsieur et Madame DESLAIS ont fêté leurs noces de diamant, le 20 avril 2024, au cours d'une vibrante cérémonie où ils étaient entourés de leurs proches.

Le diamant, symbole de longévité et de solidité, correspond à 60 ans de mariage. Bravo à ce magnifique couple, et rendez-vous dans 10 ans!

scolaire & périscolaire

"Minouchka"

une histoire écrite par les enfants du périscolaire

Il était une fois à l'école maternelle, un petit chat qui avait l'habitude depuis plusieurs années de venir nous voir.

Il montait sur le rebord de la fenêtre du périscolaire, nous regardait d'un air triste « Miaou – Miaou », il avait faim...

Quelquefois, les enfants du périscolaire lui donnaient du lait qui leur restait, les enfants apportaient des croquettes qu'ils demandaient à leurs parents.

Depuis, il vient tous les jours, il est devenu la mascotte de l'école, nous l'avons surnommé « MINOUCHKA ».

Minouchka aime bien aller dans le jardin du périscolaire.

Un jour, il se roula dans la terre, quand tout à coup un papillon se posa sur son nez, il lui donna un coup de patte, mais le papillon s'est enfui très haut dans le ciel. Minouchka monta dans l'arbre mais la branche céda, se brisa et il tomba, vexé! Il reparti comme si de rien n'était.

Un oiseau apparut dans l'allée, Minouchka courut très vite mais l'oiseau s'envola très haut dans le ciel, il voulait simplement jouer.

Pour une dernière fois, Minouchka allait sur le rebord de la fenêtre nous faire un petit coucou.

A demain pour de nouvelles aventures...











Communiqué du Conseil Municipal des Jeunes

Les conducteurs (trices) roulent trop vite dans les rues suivantes: rue du Capitaine Ballot, rue de la Gare, rue Grande et aux alentours des écoles.

Pour la sécurité et le bien-être de tous, merci de respecter les limitations de vitesse.



scolaire & périscolaire

Tarifs cantine

Mise en place de la tarification sociale à 1€ par repas

En complément de l'adoption du Quotient Familial (voir SMI n°93) qui permet d'adapter les tarifs des services périscolaires en fonction des revenus du foyer, la municipalité va appliquer, à compter de la rentrée 2024-2025 une tarification sociale à 1€ par repas pour les familles aux revenus les plus modestes.

Ce tarif a été obtenu grâce au travail de concertation réalisé par les services de la municipalité en commission. La signature prochaine d'une convention avec l'État permettra d'obtenir une subvention.

Celle-ci permettra d'appliquer le tarif de 1€ par repas, pendant 3 ans, aux foyers dont le quotient familial est inférieur à 1000€ (voir tableau ci-contre).

C'est le quotient CAF qui détermine votre tranche. Les familles devront donner, chaque année, lors des inscriptions de juin, leur dernière attestation CAF afin de valider le tarif des repas.

La municipalité est également déjà engagée à tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de loi Egalim (produits de qualité et durables, lutte contre le gaspillage alimentaire, menus végétariens, mation aux usagers).

substitution de plastiques et infor-

Grille tarifaire des Services Périscolaires au 1er septembre 2024	Cantine	Accueils périscolaires	
Tranche tarifaire	Lun-mar-jeu-ven	Matin	Soir
Tranche 1 : R < 1000	1,00€	2,45€	2,90€
Tranche 2: 1001 < R < 1200	3,90€	2,85€	3,35€
Tranche 3 : 1201 < R < 1400	4,40€	3,25€	3,85€
Tranche 4 : 1401 < R < 1600	5,00€	3,70€	4,30€
Tranche 5 : R > 1601	5,80€	4,10€	4,80€

Inscriptions aux services périscolaires rentrée 2024-2025

Les inscriptions se dérouleront du lundi 3 juin au vendredi 28 juin.

Vous pourrez télécharger les documents en scannant le QR code ci-contre, les récupérer à l'accueil de la Mairie. Informations : Service Périscolaire au 01 64 23 34 23 ou periscolaire@saint-mammes.com









été organisé, le mardi 2 avril à 17 : "Le Petit Chaperon Rouge et le Gentil Loup".

Conçue et réalisée intégralement par les animatrices du périscolaire, cette création originale s'est tenue au périscolaire maternel, où étaient invités les CP du périscolaire élémentaire.

Comment obtenir un arrêté de voirie ?

Il est indispensable d'obtenir une autorisation préalable pour entreprendre des travaux sur la voie publique ou pour occuper temporairement le domaine public routier. Cette autorisation est généralement délivrée sous la forme d'un arrêté municipal, et son type varie en fonction de la nature des travaux à effectuer.

Procédure

- <u>Demandeur</u>: tout usager peut engager ces démarches: particulier riverain, entreprise de BTP, maître d'œuvre ou conducteur de travaux, concessionnaire de service public, ...
- Pièces à fournir: formulaire cerfa n°14023*01, complété éventuellement par le cerfa n°14024*01 pour une demande d'arrêté de circulation. Vous pouvez les télécharger (voir QR code ci-contre) ou les demander à l'accueil de la Mairie.
- Dépôt(ouenvoi) devotre demande: auprès de l'accueil de la Mairie, ou à envoyer à l'adresse suivante : accueil@saint-mammes.com
- <u>Délivrance de l'autorisation :</u> le permis est délivré, à titre précaire et révocable, sous la forme d'un arrêté de voirie. Ce permis autorise la réalisation des travaux en bordure de voie pour une durée déterminée, et incluant éventuellement un arrêté de circulation, qui autorise l'interruption ou l'aménagement de la circulation. Toutefois, il ne donne droit pour l'occupant au maintien de ses ouvrages sur l'emplacement retenu.
- Délai : le délai d'instruction de la demande est généralement de 10 jours.

Description des différents arrêtés municipaux

Permis de stationnement

Il autorise l'occupation du sol sans modification, pour notamment :

- stationnement provisoire d'engin (grue...) ou de baraque de chantier, d'un bureau de vente, d'une camionnette, d'un camion de déménagement, d'un montemeubles...
- · pose de benne à gravats ou d'échafaudage sur le trottoir,
- dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable...),
- · ravalement de façade,

<u>Permission de voirie</u>

Elle est nécessaire pour une occupation avec emprise sur le sol et pour des travaux qui modifient le domaine public :

- création sur un trottoir d'un bateau (ou entrée charretière) d'accès à une propriété privée ou un garage,
- installation d'un arrêt de bus, d'un kiosque à journaux ou de mobilier urbain (bornes, enseigne commerciale, panneau, etc.),
- · pose de canalisations et autres réseaux souterrains,
- installation de clôtures ou de palissades de chantier scellées dans le sol...

Arrêté de circulation

Pour toute interruption de la circulation afin d'effectuer des travaux, il est essentiel d'obtenir une autorisation préalable par le biais



d'un arrêté temporaire de police de circulation. Cette autorisation doit être obtenue avant la mise en place de toute signalisation spécifique.

Les limitations de circulation englobent diverses mesures telles que la fermeture complète de la route à la circulation, l'alternance de circulation contrôlée par des feux tricolores ou manuellement (ce qui implique la neutralisation d'une voie), le déplacement de la circulation sur la chaussée opposée dans le cas des routes à chaussées séparées, ainsi que des restrictions de vitesse, de gabarit et de poids.

Accédez à la page internet contenant les formulaires Cerfa en scannant le QR code ci-contre



Pour plus d'informations :

Direction des Services
Techniques ou Police Municipale
2, rue Grande – 77670 Saint-Mammès
Tél.: 01.64.23.39.41







Création d'une liaison électrique

entre Champage-sur-Seine et Saint-Mammès

Dans le cadre d'une nécessité de maintenance de ses installations, RTE procède à la création d'une nouvelle liaison électrique entre Saint-Mammès et Champagne-sur-Seine.

En effet, les lignes actuelles datent de 1948, et ne répondent plus aux critères de sécurité et d'exigence modernes.

Afin de rénover le réseau et d'assurer l'alimentation des habitants, RTE va donc déposer une partie des lignes aériennes (environ 20 Km) et installer un tronçon souterrain de 1,6 Km, dont

une partie quai de la Croix Blanche.

Au terme d'une concertation entre RTE et la municipalité, ainsi qu'une réunion avec les riverains, il a été convenu qu'à l'issue de l'installation de la ligne électrique souterraine quai de la Croix Blanche, RTE procède aux travaux suivants:

- **désamiantage** et **réfection totale** de la chaussée
- reprise et amélioration du coussin berlinois (ralentisseur)

Une information précise (concernant la circulation, le stationnement, la collecte des déchets...) sera communiquée aux riverains à mesure de l'avancement des travaux.

Par ailleurs, dans le cadre de ce projet de rénovation des infrastructures électriques, RTE interviendra pendant toute l'année 2024 sur la commune de Saint-Mammès pour le remplacement de pylônes.



Culture Eléna Kowal, lycéenne, poétesse, artiste... et seulement 17 ans!

"Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années". Cette citation du poète et dramaturge Pierre Corneille illustre parfaitement la détermination avec laquelle Eléna Kowal, jeune Mammésienne, est passée du statut de simple lycéenne à celui d'auteure de poésie.

L'adolescence rime souvent avec questionnements et tumultes intérieurs. À 17 ans, Eléna, étudiante en classe de 1ère au lycée André



Poétesse à 17 ans ! L'écriture comme thérapie

Malraux de Montereau, n'y est pas étrangère. Et c'est en explorant et en acceptant ses propres émotions, qu'elle a eu l'envie de les retrans-

crire sous forme de poèmes.

Avec le soutien de sa professeure de français, touchée par ses premiers textes, ce sont 28 poèmes que la jeune auteure a imaginés, composés et rassemblés dans un recueil qu'elle a édité à compte d'auteur, après un an et demi de travail.

Inspirée à la fois par le romantisme mélancolique de Baudelaire et la modernité d'Amandine Sépulchre (avec qui elle a par ailleurs eu des échanges), Eléna a su trouver son propre style en abordant des thématiques comme la confiance en soi, le rapport au corps, l'amour de l'autre... Des sujets qu'elle souhaite partager au travers de ce recueil : "L'écriture de ces poèmes a été comme un exutoire. La poésie m'a aidée, et je suis certaine qu'elle peut aider les autres. On est tous légitimes à ressentir et exprimer quelque chose."

Mais la jeune poétesse ne s'est pas contentée de poser des mots sur ses émotions, et dans une approche artistique complète, elle propose une véritable expérience pluridisciplinaire à ses lecteurs! En effet, de nombreux poèmes sont accompagnés par ses propres illustrations (voir ci-dessous), et une sélection musicale agrémente chacun des textes, pour mieux en capturer l'essence.

En 2023, Eléna a participé à "La nuit de la lecture" à Montereau, et est enthousiaste à l'idée de proposer des séances de lecture lors d'autres événements littéraires si l'occasion se présente. Mais aujourd'hui, elle se concentre sur ses études dans le domaine des arts appliqués. Elle fera peut-être de nouveau parler d'elle à l'avenir, et ce sera à coup sûr dans un domaine artistique!

"Des Maux à la Plume", Eléna Kowal Les Éditions du Net

"Les voix de Lorie"

J'ai envie de faire résonner ma tête Contre les parois de ce monde Sans trêve, mon esprit se répète L'immondice de me voir ronde

À observer mon corps Qui devrait tant être chéri Je ne peux m'empêcher De vouloir en faire mon ennemi

Je sens une émotion profonde Elle me transcende à me voir fondre

À perdre de la cire, comme une bougie Ma flamme s'atténue jusqu'à ne plus luire À approcher une extrémité, pour me trouver jolie La puissance de cette étincelle n'est alors qu'un souvenir



Où se situent les défibrillateurs?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical d'aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Ces équipements sont en effet illustrés d'une notice qui guide l'utilisateur pas à pas.

Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. En cas d'urgence, il est donc important de connaître la localisation de ces DAE.

À Saint-Mammès, plusieurs ERP (Établissement Recevant du Public) en sont équipés :

- · Accueil de la Mairie (2, rue Grande)
- Hall de la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC – 49, rue Victor Hugo)
- Entrée de la Salle à vocation sportive (136, rue Gambetta)
- Club house stade (31, rue des Sablonnières)





Art.S Home Studio Architecture d'intérieur et décoration

Mammésienne depuis près de 20 ans et passionnée depuis toujours par le design et la décoration, Sandra Artaud a décidé de lancer sa propre activité en février dernier après une reconversion professionnelle.

Son diplôme en poche, et désormais membre de la Fedai (Fédération Européenne des Décorateurs et Architectes d'Intérieur), elle conseille et intervient auprès des particuliers de la région sud Seine-et-Marne. Sandra Artaud propose des idées innovantes et une approche créative pour concevoir un chez-vous qui vous ressemble. Elle vous accompagne à chaque étape de votre projet, de l'élaboration d'un cahier des charges à la réalisation des travaux sur-mesure, soigneusement sélectionnés pour garantir excellence et qualité.

Informations:

www.artshomestudio.fr ou contact@artshomestudio.fr

Cours de Yoga

Pour les futures et nouvelles mamans

Kate Reeves, professeure de Yoga (méthodes De Gasquet et Hatha), propose aux futures et nouvelles mamans des cours de Yoga adaptés :

- pour soulager les maux de la grossesse grâce au yoga prénatal.
- pour se réapproprier son corps en récupérant le plus vite possible grâce au yoga postnatal (tisser le lien avec bébé, soulager la tension musculaire liée au portage ou à l'allaitement).

Les séances ont lieu le vendredi, et durent 1h en tête-à-tête ou en petit comité.

Les tarifs sont de 20€ en groupe et 33€ en cours particulier.

Kate propose également d'autres cours de Yoga, le mercredi à 18h30 et certains dimanches à 11h.

Informations : Kate Reeves

au 07 71 13 00 01



agenda juin à septembre

Samedi 15 juin	Concert guitare-voix - 20h - Eglise Mairie / 01.64.23.39.41		
Vendredi 21 juin	Fête de la musique - 18h à 23h - Place de la Bosse Comité des Fêtes / 07.82.12.95.35		
Dimanche 23 juin	Goûter-spectacle - 14h - MLC Club de l'Âge d'Or - 01.60.70.24.82		
Samedi 29 juin	Soirée rencontre avec Pierre Santini - 18h30 - Salle du conseil AFSL / 06.74.92.25.24		
Mardi 2 et mer. 3 juillet	La Caravane du Coin - Aire de jeux (chemin des Prés) Pas Trop Loing de la Seine / www.pastroploingdelaseine.fr		
Dimanche 7 juillet	Olympiades multi-assos - de 10h à 21h - Terrain de foot Comité des Fêtes / 07.82.12.95.35		
Samedi 13 juillet	Bal du 14 juillet et repas partagé - Place Renoud-Bernard (place d Mairie / 01.64.23.39.41	le l'église)	
Jeudi 15 août	Course cycliste - de 13h à 19h - Circuit dans Saint-Mammès Vélo Club / 06.47.68.67.52		
Du 10 au 18 août	Fête foraine - Place de la Bosse Mairie / 01.64.23.39.41		
Samedi 17 août	Feu d'artifice - Quai de Seine Mairie / 01.64.23.39.41	33 OO A	
Samedi 24 août	Concours de pétanque - de 12h à 18h - Aire de jeux (ch. des Prés) Comité des Fêtes / 07.82.12.95.35	Agenda	
Samedi 7 septembre	Vide-greniers - Quai de Seine Mairie / 01.64.23.39.41	9 , *	
Samedi 7 septembre	Expo livres "pop-up" - 10h à 17h - Bibliothèque (MLC) Mairie / 01.64.23.39.41	juin à septembre 2024	
Dim. 8 septembre	Buffet musical partagé - de 11h à 18h - Ancien camping des Canalous Comité des Fêtes / 07.82.12.95.35		
Samedi 14 septembre	Concert (Programs à margarine) 20h MIC		
Sam. 21 et dim. 22 sept.	Journées Européennes du Patrimoine Mairie / 01.64.23.39.41	Retrouvez toutes les dates dans notre agend des sorties, joint à contra	
Sam. 28 et dim. 29 sept.	28 et dim. 29 sept. Salon du livre - MLC Seloing-Cultures des 2 rives Salon du livre - MLC		
Dim 20 contombro	Concert quartet classique - 16h - Aire de jeux (chemin des Prés)		



état civil

Naissances

Sacha DUFAUD HUON, le 26 janvier Adélie MERABET SEYVE, le 12 février Andreia MOREIRA, le 16 février

ProQuartet / www.proquartet.fr

Afin de respecter le RGPD (règlement européen de protection des données personnelles), cette rubrique n'indique que les événements pour lesquels nous avons reçu le consentement des intéressé(e)s ou de leur famille.

Si toutefois vous constatez un oubli, nous publierons un rectificatif dans le prochain numéro.